
"Comme à la maison"

Mardi 23 juin, Gessy VIGILANT, Conseillère municipale déléguée à la petite enfance, a procédé à la signature de la convention avec la crèche « Comme à la maison » de l'Institut d'Education et de Pratiques Citoyennes (IEPC). Cet engagement de campagne a permis de pérenniser 60 berceaux et 30 emplois.

Des places en crèche sauvées

La crèche « Comme à la maison » est gérée par l'IEPC (association loi 1901). Elle se compose de 20 assistantes maternelles à domicile qui se regroupent aussi pour des actions collectives rue Victor Hugo. La Ville pérennise cette crèche au travers d'une subvention versée à hauteur de 450 000 €. L'engagement de campagne pour sauver la crèche « Comme à la maison » a donc été concrétisé. Depuis 2008, avec la création de la crèche des Doucettes et l'agrandissement de la crèche Dolto, ce sont plus de 550 familles qui ont bénéficié de places en crèche et de 288 places en halte-garderie. A ces solutions de garde, s'ajoutent les 150 assistantes maternelles que compte la Ville.

Un passeport pour l'emploi

Lors de cette signature, le Maire, Maurice LEFEVRE a annoncé qu'une étude pour la création d'une nouvelle crèche était en cours par les services de la Ville, notamment sur le quartier de la Lutèce. Une grande majorité des places seront réservées à l'insertion sociale. Faire garder son jeune enfant, c'est un moyen pour les parents d'avoir une activité professionnelle. Ils seront prioritaires pour confier leurs enfants lors d'un entretien d'embauche ou dans le cadre d'un parcours d'insertion et/ou de formation.

+ d'infos : 01 34 53 32 00

[Petite enfance](#)

Publié le 10/07/2015